

03 mai 2021

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Aujourd'hui, [la Commission européenne propose](#) que les États membres assouplissent les restrictions actuelles sur les voyages non essentiels vers l'UE afin de tenir compte de l'état d'avancement des campagnes de vaccination et de l'évolution de la situation épidémiologique dans le monde entier. La Commission propose d'autoriser l'entrée dans l'UE pour des raisons non essentielles, non seulement pour toutes les personnes en provenance de pays qui connaissent une bonne situation épidémiologique, mais aussi pour toutes les personnes ayant reçu la dernière dose recommandée d'un vaccin autorisé par l'UE.
- Le 27 avril 2021, la Commission européenne a adopté la première [stratégie de l'UE en matière de retour volontaire et de réintégration](#), destinée à encourager le retour volontaire et la réintégration en tant que partie intégrante d'un système commun de l'UE en matière de retour, et à améliorer l'efficacité générale de la politique migratoire de l'UE. Dans le même temps, [la stratégie reconnaît la contribution de l'EMN](#), par l'intermédiaire de son groupe d'experts sur le retour (Return Experts Group - REG), à l'élaboration du cadre de l'UE relative au conseil en matière de retour. Dans la conclusion, il est fait référence au [rôle attendu de l'EMN dans le suivi de la stratégie](#).

Publications EMN:

- Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la quatrième étude 2020 intitulée « [Detention and alternatives to detention in international protection and return procedures in Luxembourg](#) ». L'objectif principal de l'étude est de fournir des informations sur l'utilisation de la rétention et des alternatives à la rétention dans les procédures de protection internationale et de retour au Luxembourg.
- Dans le même temps, nous aimerions annoncer la publication de l'Umbrella inform « [The impact of COVID-19 in the migration area in EU and OECD countries](#) » qui complète la série de notes de synthèses conjointes de l'EMN et de l'OCDE sur l'impact de la COVID-19 sur la migration et l'asile dans les États membres de l'UE et les pays de l'OCDE non membres de l'UE tout au long de 2020.

Chiffre de la semaine: 49.950

En analysant les données sur les 49.950 titres/cartes de séjours valides détenus par les ressortissants de pays tiers vivant au Luxembourg à la date du 31 décembre 2020, nous constatons que 54,3% (27.140 personnes concernées) peuvent être attribués à la migration familiale, 19,5% (9.756 personnes) aux migrations économiques (activités rémunérées), 11,4% (5.677 personnes) relèvent de la catégorie de protection internationale, 11,3 % (5.658 personnes) sont détentrices du statut de résident de longue durée. Enfin, 3,4% (1.719 personnes) relèvent d'autres types de séjour (étudiant, jeune au pair, vie privée etc.).

Source: Direction de l'immigration

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : www.emnluxembourg.lu

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en